

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 02/07/2026 - B2026/004796 - 1999 B 00046 - 421 203 704 - BBA EXPERTISE

B.B.A. EXPERTISE

S.A.S. au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 53 Avenue de l'Etoile du Sud
80440 GLISY
R.C.S : AMIENS 421 203 704

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19/11/2025
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2025

RESOLUTION N°2
Résultat – Affectation

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 876 338,52 € de la manière suivante :

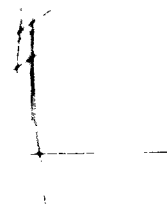
- Au compte « Autres Réserves », pour un montant de 876 338,52.

Le compte « autres réserves » passera ainsi de 32 846,74 euros à 909 185,26 euros après affectation.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Novembre 2025

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Tony HUCHIN

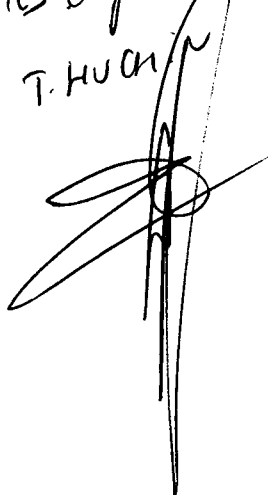


BBA EXPERTISE

53 avenue de l'Etoile du Sud
80440 GLISY

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

certifié conforme
T. HUON




BBA expertise

53 avenue de l'Etoile du Sud
80440 GLISY

Tel 03 60 28 55 66
Fax 03 60 28 55 96

bba : bbaexpertise.fr

Avis de dépôt en chambre de commerce et d'industrie
N° 123 45 678 901 234 567 890 123 456
TVA n° FR 123 456 789

SOMMAIRE

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Comptes annuels	5
Bilan	6
Compte de résultat	10
Annexe légale	13
Règles et méthodes comptables	14
Etat des immobilisations	18
Détail des immobilisations incorporelles	19
Etat des amortissements	20
Etat des provisions	21
Etat des créances	22
Etat des dettes	23
Comptes de régularisation actif	24
Comptes de régularisation passif	25
Composition du capital social	26
Ventilation du chiffre d'affaires	27
Etat des crédits-bails	28
Engagements hors bilan	29
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	30
Identité de la société-mère consolidant les comptes et entreprises liées	31
Résultat des 5 derniers exercices	32
Tableau de variation des capitaux propres	33
Tableau des filiales et participations	35
Charges et produits exceptionnels	37
Charges et produits sur exercices antérieurs	38
Transferts de charges	39

COMPTES ANNUELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Bilan

BILAN

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF

	Valeurs au 30/06/25		% de	Valeurs au 30/06/24		% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif		l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				3		3
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	44 867	44 083	783		2 436	
Fonds commercial (1)	879 912	744 056	135 856		135 856	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						1
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	391 674	368 108	23 566		46 368	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1		1
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	29 657		29 657		29 657	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 346 111	1 156 248	189 863	4	214 318	4
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro	3 013		3 013		2 172	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	911		911			
Créances				39		40
Clients (3)	1 674 093	49 612	1 624 480		1 339 335	
Clients Factures à établir (3)	107 059		107 059		109 692	
Personnel et comptes rattachés (3)	12 820		12 820		25 977	
Créances fiscales et sociales (3)	77 883		77 883		79 087	
Fournisseurs débiteurs	12 048		12 048		3 374	
Groupe et associés (3)	193 066		193 066		354 983	
Débiteurs divers (3)	4 000		4 000		153 508	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				41		49
Actions propres						
Autres titres	2 117 774		2 117 774		2 566 923	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	767 321		767 321	15	311 384	6
Charges constatées d'avance (3)	92 751		92 751	2	69 240	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 062 738	49 612	5 013 126	96	5 015 675	96
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 408 849	1 205 860	5 202 989	100	5 229 992	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN (SUITE)

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PASSIF

	Valeurs au 30/06/25	% du passif	Valeurs au 30/06/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	1	40 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		1
Réserve légale	4 000		4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	32 847		46 037	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	876 339	17	736 810	14
SITUATION NETTE	953 185	18	826 847	16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	953 185	18	826 847	16
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	63 587		63 587	
Provisions pour charges	329 644		378 724	
TOTAL PROVISIONS	393 231	8	442 311	8
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			187	
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	93 463	2	595	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	168 943	3	366 547	7
Fournisseurs, factures non parvenues	126 460	2	213 489	4
Dettes fiscales et sociales	1 811 232	35	1 754 857	34
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	67		4 702	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 656 408	32	1 620 457	31
TOTAL DETTES	3 856 573	74	3 960 835	76
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 202 989	100	5 229 992	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

3 856 573

3 960 835

COMPTES ANNUELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	6 003 753	100	5 578 546	100	425 208	8
Montant net du chiffre d'affaires	6 003 753	100	5 578 546	100	425 208	8
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	14 500		29 000	1	-14 500	-50
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	172 637	3	30 519	1	142 119	466
Autres produits	17 794		53 041	1	-35 248	-66
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 208 684	103	5 691 106	102	517 579	9
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	21 663		29 168	1	-7 504	-26
Variation de stocks	-842		32		-874	
Autres achats et charges externes	1 344 792	22	1 441 011	26	-96 218	-7
Impôts, taxes et versements assimilés	60 998	1	55 507	1	5 491	10
Salaires et traitements	2 610 098	43	2 263 163	41	346 935	15
Charges sociales	975 216	16	886 873	16	88 343	10
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	30 564	1	39 289	1	-8 725	-22
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	1 291		1 350		-59	-4
Dotations aux provisions			49 662	1	-49 662	-100
Autres charges	87 106	1	14		87 092	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 130 887	85	4 766 069	85	364 818	8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 077 797	18	925 036	17	152 761	17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

14 782

87 057

51 370

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	60 275	1	68 800	1	-8 525	-12
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	60 275	1	68 800	1	-8 525	-12
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	-595		595		-1 190	-200
Différences négatives de change	99				99	
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	-496		595		-1 091	-183
RÉSULTAT FINANCIER	60 771	1	68 205	1	-7 434	-11
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 138 567	19	993 241	18	145 326	15
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	8 899				8 899	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 899				8 899	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	49		1 737		-1 688	-97
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	49		1 737		-1 688	-97
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 850		-1 737		10 587	610
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	271 079	5	254 695	5	16 384	6
TOTAL DES PRODUITS	6 277 858	105	5 759 906	103	517 952	9
TOTAL DES CHARGES	5 401 519	90	5 023 096	90	378 423	8
Bénéfice ou Perte	876 339	15	736 810	13	139 529	19

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

-595

595



ANNEXE LÉGALE

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe légale

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 5 202 989,08 Euros, dégage un bénéfice de 876 338,52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société fille».
Ou La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société mère».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et amendé par les règlements n° 2015-06 du 23 novembre 2015 et n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changement de méthode comptable :

Les méthodes d'évaluation et de présentation ont évolué conformément au nouveau règlement ANC 2022-06. Ce nouveau règlement comptable correspond à un changement de réglementation qui a été traité comme un changement de méthode comptable. Les incidences sur les comptes sont les suivantes :

- Les transferts de charges sont désormais comptabilisés en diminution des comptes d'achats/autres produits de gestion courante/en produits d'activités annexes. Au xx/xx/xxxx (date clôture N-1), le montant des transferts de charges s'élevait à xxx €.
- Les charges et produits exceptionnels : Le résultat exceptionnel est limité aux produits et aux charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Au xx/xx/xxxx (date clôture N-1), les charges exceptionnelles, qui sont à compter de l'exercice clos le xx/xx/xxxx (date clôture N) comptabilisées en résultat d'exploitation dans le cadre du nouveau règlement, s'élevaient à xxx € (montant N-1), tandis que les produits correspondants s'établissaient à xxx € (montant N-1).

Changement de méthode comptable :

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels ont été adaptées conformément au règlement ANC n°2022-06. Pour l'exercice clos au xx/xx/xxx (date clôture N), ces évolutions n'ont pas d'incidence sur la comparabilité des comptes.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	12 ans
- Installations techniques	6 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Logiciels	2 à 5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	1 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Brevets	7 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgV et les cpV).

Ou Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. non conditionnelles, des prestations de services dits de coopération commerciale et autres avantages financiers, et des escomptes de règlements obtenus).

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CADRE A			IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	924 779,01		
	Terrains					
CORP.		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		214 515,62		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		173 069,18		6 109,47
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL		387 584,80		6 109,47
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			29 657,12		
		TOTAL		29 657,12		
	TOTAL GENERAL			1 342 020,93		6 109,47
CADRE B			IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL		924 779,01	
	Terrains					
CORP.		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			214 515,62	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		2 019,82	177 158,83	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL		2 019,82	391 674,45	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				29 657,12	
		TOTAL			29 657,12	
	TOTAL GENERAL			2 019,82	1 346 110,58	

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'empporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

ETAT DES AMORTISSEMENTS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	670 632,38			670 632,38
Autres immobilisations incorporelles	42 430,14	1 653,01		44 083,15
TOTAL	713 062,52	1 653,01		714 715,53
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres				
immobs				
corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	196 896,14	12 244,21		209 140,35
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	144 320,76	16 666,79	2 019,82	158 967,73
Emballages récupérables divers				
TOTAL	341 216,90	28 911,00	2 019,82	368 108,08
TOTAL GENERAL	1 054 279,42	30 564,01	2 019,82	1 082 823,61

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES PROVISIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	63 587,00			63 587,00
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	378 724,00		49 080,00	329 644,00
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	442 311,00		49 080,00	393 231,00
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	73 424,00			73 424,00
	- corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	140 348,83	1 291,12	92 027,64	49 612,31
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	213 772,83	1 291,12	92 027,64	123 036,31
	TOTAL GÉNÉRAL	656 083,83	1 291,12	141 107,64	516 267,31
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		1 291,12	141 107,64	
	Dont dotations & reprises - financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ETAT DES CRÉANCES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	29 657,12	29 657,12	
	Clients douteux ou litigieux	60 979,70	60 979,70	
	Autres créances clients	1 720 171,94	1 720 171,94	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	12 820,18	12 820,18	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	77 882,67	77 882,67	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	193 066,00	193 066,00	
renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	16 047,50	16 047,50	
	Charges constatées d'avance	92 751,20	92 751,20	
	TOTAUX	2 203 376,31	2 203 376,31	
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ETAT DES DETTES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	295 402,57	295 402,57		
Personnel & comptes rattachés	986 853,74	986 853,74		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	459 332,43	459 332,43		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	331 759,42	331 759,42		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	33 286,04	33 286,04		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	93 463,32	93 463,32		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	67,30	67,30		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 656 408,00	1 656 408,00		
TOTAUX	3 856 572,82	3 856 572,82		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	92 751,20
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	92 751,20

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	107 059,14
Autres créances	1 000,00
Disponibilités	
TOTAL	108 059,14

COMPTES DE RÉGULARISATION
PASSIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 656 408,00
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 656 408,00

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 459,55
Dettes fiscales et sociales	1 318 564,38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 445 023,93

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		736 809,69
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	736 809,69
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	
Dividendes		736 810,00
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	736 810,00

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Prestations de services				
Activités annexes				

Chiffre d'affaires

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 077 796,86	1 077 796,86		1 077 796,86
RÉSULTAT FINANCIER	60 770,58	60 770,58		60 770,58
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8 850,08	8 850,08		8 850,08
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				
TOTAL	1 147 417,52	1 147 417,52		1 147 417,52

ETAT DES CRÉDITS-BAILS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ENGAGEMENTS HORS BILAN

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation

Départ volontaire à 0 an

Les méthodes de calcul sont les suivantes:

- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 63 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 2%)
- Rotation: lente
- Taux d'actualisation retenu: xx%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de xx,xx% a été appliqué.

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité						
- autres						
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL						
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES ET ENTREPRISES LIÉES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 07/24 au 06/25	Exercice 07/23 au 06/24	Exercice 07/22 au 06/23	Exercice 07/21 au 06/22	Exercice 07/20 au 06/21
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer : par conversion d'obligations par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 003 753,30	5 578 545,76	5 350 773,77	5 221 043,00	5 131 774,00
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 038 165,01	1 062 342,94	1 138 021,00	1 138 021,00	1 138 021,00
Impôts sur les bénéfices	271 079,00	254 695,00	268 837,00	289 293,00	320 587,00
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	876 338,52	736 809,69	809 505,00	838 714,00	821 798,00
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	-109 252,51	70 838,25	59 679,00	29 149,00	90 072,00
Résultat distribué (D)	875 000,00	750 000,00	800 000,00	830 000,00	820 000,00
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	415,27	424,94	455,21	455,21	455,21
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	306,83	323,06	347,67	347,15	364,75
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	350,54	294,72	323,80	335,49	328,72
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	350,00	300,00	320,00	332,00	328,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	44	50	43	35	35
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 610 098,25	2 263 163,38	2 229 522,00	2 159 884,00	2 145 283,00
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	975 215,56	886 872,66	884 183,00	892 327,00	869 577,00

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	40 000,00			40 000,00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	4 000,00			4 000,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	46 037,05	736 809,69	750 000,00	32 846,74
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	736 809,69	876 338,52	736 809,69	876 338,52
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	826 846,74	1 613 148,21	1 486 809,69	953 185,26

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (30/06/2024) avant affectations

Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/07/2024)

Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice

Variation du capital

Variation des autres postes

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs

Variations en cours d'exercice

Variation du capital

Variation des primes, réserves, report à nouveau

Variation des "provisions" relevant des capitaux propres

Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement

Résultat de l'exercice

Autres variations

Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO

Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice

Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

Capital (6)

Keserves et report
a nouveau avant
affectation des resultats
(6) (10)

Quote-part du capital
detenu en %

Brute

Valeurs comptables
des titres detenus
(7) (8)

Nette

Prets et avances consentis
par la societe et non
encore remboursees
(9) (9)

Montant des cautions et
avals donnees par
la societe (7)

Chiffre d'affaires hors taxes
du dernier exercice ecoule
(7) (10)

Resultats (benefice
ou perte du dernier
exercice clos) (7) (10)

Dividendes encaisses
par la societe au cours
de l'exercice (7)

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)

Capital (b)		
Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)		
Quote-part du capital detenu en %		
Brute	Nette	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)
Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (/) (9)		
Montant des cautions et avals donnees par la societe (//)		
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (/) (10)		
Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (//) (10)		
Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (//)		

Filiales et participations (1)

2. Participations non reprises au §A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

CHARGES ET PRODUITS
EXCEPTIONNELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
6712000000 PENALISTES AMENDES	49	
7751000000 Prod cession immob incorp		1 784
7788000000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 116
TOTAL	49	8 899

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
6544000000 PERTES CREANCES EX ANT	87 057	
7526040000 PROD VDB		7 696
7526210000 PROV VDB PERSONNEL DETACHE		7 035
7526250000 remise sur achat noel		51
TOTAL	87 057	14 782

TRANSFERTS DE CHARGES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	MONTANT
7910000000 TRANSFERT DE CHARGES NON TAXAB	339
7910110000 I.PAT Transfert charges exp ta	2 815
7910200000 IJ GAN	11 931
7910300000 TRANSFERT DE CHARGES OPCO	10 325
7916100000 AVANTAGES EN NATURE	4 578
7916260000 TRANSFERT DE CHARGES BOUYGUES	1 542
TOTAL	31 530



FEXCOM CONSEIL

4, Cité de l'Ameublement
75011 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

BBA EXPERTISE

SAS au capital de 40 000 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury – Bâtiment le Passiflore
80 000 AMIENS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2025

Société d'audit et d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables –
Conseil Régionale de Paris Ile de France. Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux
comptes de Paris Siret : 448 961 557 00015. alexandre@cabinet-touami.fr

FEXCOM CONSEIL

4, Cité de l'Ameublement
75011 Paris

BBA EXPERTISE SAS

Siège sociale : 1, allée de la Pépinière
Centre Oasis – Bâtiment le Passiflore
80 000 AMIENS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux actionnaires de la société BBA EXPERTISE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BBA EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques et Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur les comptes annuels adressés Aux Actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 24 octobre 2025

Le Commissaire aux Comptes
FEXCOM CONSEIL

Alexandre TOUAMI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alexandre Touami', with a stylized flourish at the end.